



Tests d'entrée
Samedi 11 Avril 2026

Joueuses nées en
2011-2012-2013

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026-2027

PÔLE ESPOIRS FEMININ SITE ACCESSION

LIGUE DE GUYANE DE HANDBALL

EDITO DU PRESIDENT

Chères familles,
Chers clubs,
Chers jeunes candidats au Pôle Espoirs d'Accession de Guyane,

C'est avec une grande fierté que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de votre candidature au Pôle Espoirs d'accension territorial, ouvert aux jeunes handballeuses et handballeurs de notre territoire.

La Guyane possède un vivier exceptionnel de talents, dont le potentiel ne demande qu'à être accompagné, structuré et élevé vers le plus haut niveau. Le Pôle Espoirs constitue l'un de nos outils majeurs pour permettre à nos jeunes athlètes de construire leur double projet : **réussite scolaire et excellence sportive**. C'est ce double engagement, fondamental pour la Ligue comme pour la Fédération, qui forge les joueuses et joueurs de demain.

Intégrer le Pôle Espoirs représente une opportunité unique : bénéficier d'un encadrement qualifié, d'un suivi scolaire rigoureux, d'un environnement de travail exigeant et bienveillant, ainsi que d'un accompagnement humain et médical de qualité. Ce parcours demande toutefois une implication forte, de la discipline, de la motivation et un véritable engagement personnel.

Je souhaite également saluer le rôle essentiel des familles, des clubs formateurs, des éducateurs et de l'ensemble des acteurs qui contribuent, au quotidien, à l'épanouissement sportif et personnel de nos jeunes. Leur soutien est indispensable à la réussite de ce projet d'excellence.

À toutes celles et ceux qui s'apprêtent à franchir cette étape importante : soyez ambitieux, déterminés et prêts à donner le meilleur de vous-mêmes. Le Pôle Espoirs est une passerelle vers des horizons plus vastes, sélections territoriales et nationales, centres de formation, mais aussi vers une construction solide en tant que citoyen et future adulte responsable.

Au nom de la Ligue de Guyane de Handball, je vous souhaite une belle candidature et, pour les futurs admis, une saison riche d'efforts, d'apprentissages et de réussites.

Sportivement,

Paul POLYDORE

Président de la Ligue de Guyane de Handball

Le Pôle Espoirs d'accession territorial en Guyane est une structure de la Fédération Française de Handball, labellisée par le ministère des sports, qui accueille des joueuses de toute la Guyane possédant un fort potentiel (handball, athlétique, mental) ET ayant le projet de jouer au plus haut niveau (national et international).

Cette structure est implantée à Cayenne (IFAS) dans des établissements scolaires (collège HOLDER et du lycée MELKIOR) par convention, et soumis à un cahier des charges exigeant. L'objectif est la réussite du double projet : conjuguer la réussite scolaire et un entraînement intensif visant à atteindre une pratique sportive de HN.

La structure propose un entraînement quotidien voir bi-quotidien, grâce à un emploi du temps aménagé (avec un programme scolaire identique aux autres élèves). La quantité de travail, le rapport de force, la diversité et la qualité des contenus, la personnalisation du travail, doit permettre aux meilleures joueuses d'intégrer le pôle accession national basé en Guadeloupe à partir de la 2nde ou de la 1^{ère}, d'intégrer les sélections nationales jeunes puis un centre de formation des clubs professionnels de D1 et D2.

Les élèves de la structure restent licenciés dans un club et doivent participer aux compétitions de leur club.

L'entrée au pôle accession territorial se fait en année d'âge de la classe de 4^{ème} et 3^{ème} et plus exceptionnellement la classe de 2nde (potentiel ayant démarré tard l'activité notamment) Les années de 4^{ème} et de 3^{ème} sont des années probatoires. Un bilan scolaire et sportif de l'équipe d'encadrement détermine la poursuite ou non du cursus en site d'accession. Une élève peut être amenée à quitter la structure pour des raisons de santé, de difficultés scolaires ou sportives, de comportements, de motivation...).

Projet scolaire :

Les élèves sont accueillis dans deux établissements : le collège Gérard Holder et le lycée Melkior-Garré (cours à l'IFAS pour les « classes sport étude » 4 jours sur les 5 de la semaine). Ils suivent un cursus scolaire normal, mais bénéficient d'emplois du temps aménagés afin de pouvoir s'entraîner chaque jour.



Un suivi scolaire ainsi qu'une communication régulière entre les établissements scolaires, les responsables du Pôle Espoirs, et les familles sont organisés afin de garantir la réussite scolaire de chaque athlète. En cas de besoin, de baisse de moyenne du soutien scolaire est mis en place avec la présence d'un professeur.



La réussite scolaire reste la priorité durant la totalité du passage de l'athlète au sein de la structure.

Objectifs – missions

Le suivi scolaire a vocation à créer les conditions nécessaires permettant :

- D'assurer la réussite scolaire,
- De permettre d'atteindre un niveau optimum d'organisation personnelle du travail,
- D'assurer un suivi et un soutien scolaire, un rattrapage des cours (stages et compétitions sur le temps scolaire),
- D'assurer une aide à l'athlète en difficulté,
- De conduire une relation étroite avec les parents : un bilan scolaire et sportif est adressé sur le bulletin scolaire (des bilans intermédiaires pouvant vous être envoyés en sus si nécessaire)
- D'assurer l'orientation scolaire du jeune : l'élève élabore son projet personnel scolaire et commence à réfléchir à son « projet de vie » avec l'équipe éducative ; à la fin de l'année scolaire (et en cours d'année si nécessaire), nous nous rencontrerons avec les parents et l'athlète pour envisager la suite de son cursus.

Organisation – Moyens

A. Aménagement du temps scolaire

Les élèves bénéficient tout au long de la semaine d'aménagement d'emploi du temps pour les entraînements.

- Étude obligatoire de 16h15 à 17h15 du lundi au jeudi.
- Soutien scolaire individualisé le mercredi après-midi pour les élèves en difficulté.
- Soutien méthodologique
- Soutien par matière

Durant son année au site d'accession territorial, le jeune est placé sous la responsabilité du CTF de la ligue de Guyane qui assure les relations avec la responsable du suivi scolaire de l'IFAS, les conseillers principaux d'éducation, les professeurs principaux de l'établissement et les parents.

À tout moment, les parents peuvent solliciter un entretien avec les professeurs et/ou le chef d'établissement ainsi que le responsable du site d'accession territorial.

Projet sportif :



Objectifs – Missions

La structure du site d'accession territorial, avec son encadrement diplômé, a vocation à :

- Optimiser le potentiel du joueur.
- Assurer une formation en relation avec les orientations fédérales.
- Participer au renouvellement des élites nationales et régionales.
- Orienter le joueur, selon ses potentialités.

Cursus sportif

L'athlète, pour mener à bien son projet, bénéficie des moyens suivants :

Un programme individualisé d'entraînement

- 4 à 7 entraînements par semaine
 - Les lundi, mardi et jeudi, de 14h00 à 15h00 (collégiennes) et de 17h30 à 19h00 (collégiennes et lycéennes)
 - Le mardi de 10h à 12h (lycéennes)
 - Le mercredi de 17h30 à 19h00
- Une formation et un perfectionnement individualisés
- Une formation collective
- De préparation physique le lundi, mardi et jeudi, de 15h à 16h (collégiennes et lycéennes)
- Un travail vidéo



Suivi médical :

Dans le cadre de la politique de suivi des sportifs de haut niveau telle qu'elle est définie dans les projets de performance fédéraux de la fédération française de handball, la ligue de Guyane de Handball s'engage à mettre en place, pour chaque jeune, un suivi médical, psychologique et social :

- Bilan de pré-entrée en site d'entraînement en Juin avant l'entrée au Pôle Espoir (**échographie cardiaque**)
- Examen annuel en Décembre et Mai réalisé par le médecin référent
- Réunion de début de saison avec un diététicien, avec éventuellement un suivi en cas de problème
- Présence du kinésithérapeute sur le lieu de vie du pôle du lundi au vendredi
- Présence du médecin sur le lieu de vie du pôle une fois par semaine (si besoin urgent, il y aura des facilités de réservation de rendez-vous chez le médecin référent)
- Suivi quotidien de l'état de fatigue des athlètes

L'intégrité physique et mentale étant une priorité des staffs, l'accent est initialement porté sur le travail préventif. C'est pourquoi, le responsable de la structure peut mettre en place avec le staff médical des suivis complémentaires durant l'année.

Sur le plan logistique :

Les déplacements entre le lieu d'habitation des sportifs et l'internat sont assurés le dimanche et le vendredi après-midi par une ligne de bus de Saint Laurent du Maroni à Cayenne pour les internes.

En semaine, les déplacements entre les établissements scolaires, les lieux d'entraînement et l'internat sont assurés par l'Institut de Formation et d'Accès au sport de haut niveau (IFAS).

Pour les lycéennes qui souhaitent être interne, il est obligatoire d'avoir une famille d'accueil à Cayenne dans le cas où l'internat est fermé (exemple : chaque veille de rentrée scolaire).

Pour les collégiennes qui souhaitent être interne, l'internat s'effectuera à l'IFAS et non à Melkior.

L'internat n'est pas obligatoire pour intégrer la structure.

CONDITIONS D'ENTREES

L'entrée en structure site Accession du Pôle Espoirs de Guyane s'effectuera en classe de 4^e, 3^e et seconde (jeunes nées en 2011, 2012 et 2013).

Plusieurs aspects sont pris en comptes afin d'être admise au Pôle Espoirs de Guyane :

Aspect Scolaire :

C'est le point le plus important, l'élève doit être en mesure de suivre une scolarité lui permettant d'obtenir le brevet puis le bac à l'avenir avec une charge d'entraînement d'au moins 8h par semaine. L'équipe éducative, le CTF auront un regard sur les candidatures via le bulletin scolaire portant également une attention sur le comportement et l'investissement en classe. Les bulletins scolaires sont à fournir lors du concours d'entrée.

Aspect Sportif :

La sélection a pour objectif de faire rentrer des joueuses avec un profil orienté pour la haute performance (Equipes de France, Clubs professionnels, Centre de Formation). Plusieurs critères sont donc pris en compte :

- Qualités techniques : savoir-faire en attaque et en défense
- Qualités psychologiques : Combativité, Compétitrice, être prête à supporter la charge de travail, à se dépasser soi-même, accepter l'échec
- Qualités physiques : vitesse, force, explosivité, endurance
- Qualités morphologiques : taille, latéralité

Aspect Comportemental :

Le dernier point pris en compte est le comportement de l'élève. Afin de veiller au bon fonctionnement de la structure, toute élèves ayant un problème de comportement, n'acceptant pas la rigueur du travail quel que soit le niveau de pratique se verra refuser l'entrée.

Une convention d'engagement visant à respecter le fonctionnement de la structure est à lire et signer par la joueuse et son responsable légale puis à retourner au responsable de la structure le jour de la rentrée.

Lors du non-respect des règles citées dans la convention, une commission représentée par le président de la Ligue de handball se réunit afin d'appliquer d'éventuelles sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la structure.

Coût : (sur une période de 10 mois, de septembre à juin)

- Pour les collégiennes:
Demi-pensionnaire: environ 150 euros/mois
Internes: environ 350 euros/mois
- Pour les lycéennes:
Demi-pensionnaire: environ 150 euros/mois + cout de la demi-pension à Melkior
Internes: environ 1800 euros à l'année pour l'internat au lycée Melkior + environ 150 euros/mois

Protocole d'inscription

- 1- Avant le 27 Mars, remplir le formulaire d'inscription en ligne <https://forms.gle/gzyZgAMD62pGt3D56> ,. Une fois complété, cliquer sur le bouton « envoyer » en fin de formulaire. De plus, transmettre les éléments suivants qui constitueront le dossier au responsable de pôle Espoirs Féminin à l'adresse : 6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net copie au président de la ligue 6500000.president@ffhandball.net

- Copie pièce d'identité en cours de validité du joueur candidat
- Copie pièce(s) d'identité en cours de validité du (des) responsable(s) légal(aux)
- Copie des 3 derniers bulletins scolaires
- **Dossier d'inscription IFAS (PJ à compléter et à nous renvoyer)**

La fiche de candidature (page suivante), à rédiger par le joueur pour la lettre de motivation, à faire rédiger par l'entraîneur club pour la partie « avis de l'entraîneur » et à faire signer par un responsable légal pour l'engagement d'accompagnement.

2- Analyse des dossiers puis convocation des candidatures retenues à la journée des tests d'entrée envoyée par la ligue de Guyane de Handball avant le 6 Avril 2026

3- Participation à la journée des tests d'entrée qui aura lieu le samedi 11 avril 2026 à Cayenne

4- Examen du dossier scolaire par la commission scolaire de l'établissement d'accueil correspondant (Collège Holder ou Lycée Melkior)

5- Réponse à la famille concernant l'admission ou non de l'athlète dans la structure avant le 30 Avril 2026.

6- Si réponse favorable à l'admission, pour finaliser l'intégration, les familles devront :

- Démarches médicales : effectuer la visite médicale avec le médecin référent du pôle et le cardiologue (**échographie cardiaque**) puis transmettre le bilan cardiologique, l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle en cours **avant le 30 Juin**
- Démarches scolaires : inscrire l'élève dans l'établissement scolaire (+ inscription internat pour les internes au lycée) d'accueil lors de la période d'inscription (fin juin/début juillet).
- Démarches sportives : avoir sa licence 2026/2027 qualifiée dans un club et transmettre la convention remplie et signée par l'athlète, la famille, le club précisant le fonctionnement de la structure **avant le 15 Juillet**
- Démarches logistiques pour les élèves internes : inscription si besoin sur la plateforme CTG pour ceux souhaitant utiliser les lignes de bus des vendredis et dimanches après-midi. A réaliser avant la rentrée.

7- Entrée dans la structure à la rentrée de Septembre 2026

Contact

M.HYAUMET-PAITRAULT Fabrice

Conseiller Technique Fédéral

Responsable Pôle Espoirs Féminin

Tel.0694311041

6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net

M.POLYDORE Paul

Président Ligue de Guyane de Handball

6500000.president@ffhandball.net

Collège Gérard Holder

97300 Rte de Montabo, Cayenne 97300

+594 594 30 14 95

Lycée Melkior et Garré

Route de Montabo, Cayenne 97300

+594 594 29 78 20

Lettre motivation joueuse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature :

Avis entraineur :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature :

Avis du professeur principal :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, Prénom :

Signature

Engagement et accompagnement responsable(s) légal(aux)

Je, soussigné(e)....., autorise et engage ma fille à participer à la journée de détection du 11 avril 2026, et je m'engage à l'accompagner dans son projet d'intégrer le Pôle Espoirs site d'Accession de Guyane en cas de réponse favorable.

Le :/...../..... à :

Signature du(des) responsable(s) légal(aux) :

Fiche à envoyer accompagnée des pièces d'identité et trois derniers bulletins scolaires à : Mr HYAUMET-PAITRAULT Fabrice

(6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net) avant le 27 Mars 2026